

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **5 avril 2022**, en présentiel, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Madame Hélène Côté, conseillère # 3
Madame Chantal Lacoursière, conseillère # 4
Monsieur Paul Olsen, conseiller # 5
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 6

Est absent :

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Madame France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe assistent également à la séance en présentiel.

Les membres présents forment le quorum.

1. Adoption de la séance du 5 avril 2022 en présentielle;

Considérant que l'arrêté numéro 2022-24 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 25 mars 2022 et qui concerne l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 ;

Considérant l'article 118 de la Loi sur la santé publique (chapitre S-2.2) qui prévoit que le gouvernement peut déclarer un état d'urgence sanitaire dans tout ou partie du territoire québécois lorsqu'une menace grave à la santé de la population, réelle ou imminente, exige l'application immédiate de certaines mesures prévues à l'article 123 de cette loi pour protéger la santé de la population ;

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois pour une période de 10 jours ;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a toujours été renouvelé depuis cette date par divers décrets, notamment par le décret numéro 341-2022 du 23 mars 2022 ;

Considérant que ce décret habilite également le ministre de la Santé et des Services sociaux à prendre toute mesure prévue aux paragraphes 1° à 8° du premier alinéa de l'article 123 de la Loi sur la santé publique ;

Considérant que la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 permet d'assouplir certaines mesures mises en place pour protéger la santé de la population, tout en

maintenant certaines d'entre elles nécessaires pour continuer de la protéger ;

En Conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Appuyé par Madame Hélène Côté Lambert

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que toute réunion, séance ou assemblée d'un organisme délibérant, dont le conseil d'un organisme municipal, doit de nouveau se tenir en présentiel, conformément aux règles prévues entre autres à la *Loi sur les cités et villes* et au *Code municipal du Québec* ;

Que l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020, qui permettait la participation à distance aux séances du conseil a été abrogé ;

Que la présente séance soit enregistrée par un enregistrement et mise à disposition des citoyennes et citoyens via le site Web de la municipalité.

2022-04-103

Résolution adoptée à l'unanimité.

2. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 22 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

La séance est publique.

3. Adoption de l'ordre du jour

- 01. Adoption de la séance du 5 avril 2022 en présentielle ;**
- 02. Ouverture de la séance et vérification du Quorum ;**
- 03. Adoption de l'ordre du jour ;**
- 04. Suivi et approbation du procès-verbal du 1^{er} et 14 mars 2022 ;**
- 05. Période de questions ;**
- 06. Rapport du service incendie ;**
 - a. Directive de service incendie – DS-21 ;
 - b. Approbation des dépenses incendie ;
- 07. Rapport réseau routier, eaux et égouts et bâtiments ;**
 - a. Contrat de travail du directeur des travaux publics ;
 - b. Contrat de travail de l'employé de voirie # 1000 ;
 - c. Vérification de la précision de deux (2) débitmètres des installations d'eau potable ;
 - d. Programmation # 2 - TECQ 2019-2023 ;
 - e. Surveillance de chantier et voie de contournement de la TECQ ;
 - f. Terrain 4629 10 0779 – demande d'information ;
 - g. Adjudication d'appel d'offres sur invitation << Nivelage, fourniture et pose de matériaux granulaires sur les chemins municipaux saison 2021 >> ;
 - h. Adjudication de contrat << Fauchage de bords de chemins municipaux pour la route 257 Nord pour 2022 >> ;

- i. Adjudication de contrat << Fauchage de bords de chemins municipaux EXCLUANT la route 257 Nord pour 2022 à 2028 >> ;
- j. Personne responsable du ménage des toilettes et de l'abri-bois ;
- k. Ponceau non conforme – client 123 ;
- l. Approbation des dépenses de voirie ;
- m. Affichage de poste – employé voirie saisonnier ;
- n. Contrat de travail de l'employé voirie # 899 ;

08. Législation ;

- a. Avis de motion – Présentation du projet de règlement modifiant le R118-21 concernant la prévention en matière de sécurité incendie ;
- b. Avis motion – Présentation du projet de règlement remplaçant le R121-21 concernant l'utilisation de l'eau potable ;

09. Administration ;

- a. Autorisation – caméras pour endroits publics municipaux ;
- b. Demande de remboursement des collectes ordures, recyclages et compost rétroactifs 2020 pour certains matricules ;
- c. Contrat de travail de la Directrice générale adjointe ;
- d. Formation sur l'éthique et la déontologie – Dépôt de confirmation de réussite ;
- e. Projet d'aménagement de jeux d'eau – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) ;
- f. Bail de location – Centre funéraire Jacques et Fils inc. ;
- g. Autorisation de passage – Canadaman/Canadawoman 2022 ;
- h. Appui – Jour de la terre 2022 ;
- i. Demande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts AFSQ ;
- j. Demande exemption intérêts de taxes municipales – client 860 ;
- k. Dépôt – Audit de conformité – Transmission des rapports financiers ;
- l. Demande de gratuité – Bosco Bicycle ;
- m. Dépôt - Réponse à la subvention PNHA pour projet plateforme élévatrice salle municipale ;
- n. Contrat d'entretien Infotech 2022-2023 ;
- o. Embellissement – Soumission pour paniers suspendus d'annuelles ;
- p. Entretien des espaces fleuris 2022 ;
- q. Demande de soutien financier – Iris Estrie ;
- r. Plan de partenariat ou de financement 2022 – Action Saint-François ;
- s. Invitation – membre du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ;
- t. Soumission des Extras de la salle municipale ;
- u. Assemblée générale annuelle – Transport HSF ;
- v. ARPE-Québec – L'écho centre mobile 2022 ;
- w. Démission de l'agent de développement ;
- x. Formation – Atelier de révision paie 2022 – Infotech ;
- y. Formation – Atelier de formation Sygem 2022– Infotech ;
- z. Mandat pour la préparation d'une entente intermunicipale relative à la mise en place d'un service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et autres selon les

besoins entre **les** Municipalités de Chartierville et La Patrie, les Cantons de Hampden et de Lingwick et la Ville de Scotstown;

- aa. Mandat à la Ville de Scotstown de procéder à un appel d'offres relatif à l'achat d'un camion neuf 10 roues avec une benne de 33 verges à chargement latéral pour la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables et organiques pour le service intermunicipal regroupant les Municipalités de Chartierville et La Patrie, les Cantons de Hampden et de Lingwick et la Ville de Scotstown;

10. Urbanisme ;

- a. Dépôt - Horaire de l'inspecteur municipal ;
- b. Frais – demande de recherche autre que pour les permis ;
- c. Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour agrandissement d'une sablière située sur le lot 4 999 787 ;

11. Loisirs et culture ;

- a. Loisirs La Patrie – Démission de bénévoles ;
- b. Concours de chasse aux œufs de Pâques ;

12. Dépôt de la correspondance ;

13. Correspondance à répondre ;

- a. Invitation – concertation HSF contre la violence sur le genre ;
- b. Invitation – Centre d'action bénévole du HSF ;
- c. Dépôt – Mois de l'épilepsie et Journée Lavande ;
- d. Invitation – Comité Estrien des saines habitudes de vie ;

14. Varia

15. Présentation des comptes

16. État comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales ;

17. Rapport de la mairesse

18. Période de questions

19. Fermeture de la séance

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage

Appuyée par Madame Chantal Lacoursière

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que l'ordre du jour remis est accepté tel que remis.

2022-04-104

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Suivi et approbation des procès-verbaux du 1^{er} et 14 mars 2022 ;

Attendu que les membres du conseil avaient reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} et la séance spéciale du 14 mars 2022 ;

Attendu que les procès-verbaux doivent être approuvés par les membres du conseil qui étaient présents le 1^{er} et 14 mars 2022 ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyée par Madame Hélène Côté Lambert
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1er et 14 mars 2022 et qu'ils soient adoptés.

2022-04-105 **Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱ**

5. Période de questions

Les membres du conseil répondent à la question d'un citoyen. Celui-ci demande si les conseillers ont reçu son courriel concernant les effets nocifs de la 5G et souhaite obtenir leur point de vue. Monsieur Richard Blais mentionne qu'il est séparé sur ce sujet. Autant il a un côté bénéfique au niveau avancement, autant oui, certaines personnes peut avoir des effets secondaires causés par la 5G. Les autres membres du conseil appuient les points de Monsieur Blais.

6. Rapport du service incendie

Dépôt du rapport du service incendie.

a. Directive de service incendie – DS-21 ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les membres du conseil municipal acceptent les modifications de la directive de service 21 concernant la procédure pour la rémunération des heures pour la formation de base <<Pompier 1>>.

2022-04-106 **Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ**

b. Approbation des dépenses incendie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Entretien outils genesis :	1 316.97 \$
- Entraide de Hampden :	381.12 \$
- Essence VTT :	18.10 \$
- Diesel Rescue :	140.00 \$
- Accessoires divers :	45.72 \$
- Antenne de communication :	13 476.08 \$

Pour un total de : 15 377.99 \$ taxes incluses

2022-04-107 Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ

7. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments :

Dépôt du rapport du directeur de voirie.

a. Contrat de travail du directeur des travaux publics ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière, **appuyé par** Monsieur Philippe Delage, **il est résolu** que le contrat de travail du directeur des travaux publics soit accepté tel que déposé aux membres du conseil et débutera et sera rétroactif le 1er janvier 2022.

2022-04-108 Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}

b. Contrat de travail de l'employé de voirie # 1000 ;

Sur la proposition de Madame Hélène Côté Lambert, **appuyé par** Monsieur Philippe Delage, **il est résolu** que le contrat de travail de l'employé # 1000 soit accepté tel que déposé aux membres du conseil.

2022-04-109 Résolution adoptée à l'unanimité.^v

c. Vérification de la précision de deux (2) débitmètres des installations d'eau potable ;

Considérant qu'en vertu de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du MAMH, les débitmètres des installations d'eau potable doivent être vérifiés annuellement ;

Considérant la proposition 20220200, rév.1, présentée par SIMO Management Inc. au montant de 1 355.00 \$;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyée par Madame Chantal Lacoursière
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

De confier la vérification des débitmètres du réseau d'aqueduc à la firme SIMO Management Inc. au montant de 1 355.00 \$.

2022-04-110 Résolution adoptée à l'unanimité.^{vi}

d. Programmation # 2 – TECQ 2019-2023 ;

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyée par Madame Chantal Lacoursière
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

2022-04-111

Résolution adoptée à l'unanimité.^{vii}

e. Surveillance de chantier et voie de contournement de la TECQ ;

Considérant que le projet du Programme TECQ 2019-2023 doit avoir un surveillant de chantier ainsi qu'une voie de contournement ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que la municipalité demande à Monsieur Luc Bibeau d'être le surveillant du chantier pour la TECQ 2019-2023 ;

Que la municipalité laisse l'entrepreneur décider de la voie de contournement.

2022-04-112 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{viii}**

f. Terrain 4629 10 0779 – demande d'information ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la réponse de Bois Ditton concernant la vente d'une partie de leur terrain. Considérant que la partie qui pourrait être vendue n'a pas le zonage requis pour la construction d'un garage ou caserne. La proposition sera mise de côté pour d'éventuelles recherches. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite réponse.

g. Adjudication d'appel d'offres sur invitation « Nivelage, fourniture et pose de matériaux granulaires sur les chemins municipaux saison 2022 »

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande d'appel d'offres sur invitation pour le nivelage, fourniture et pose de matériaux granulaires pour la saison 2022 ;

ATTENDU QUE les soumissions devaient être reçues avant le 24 mars 2022, 11 h ;

ATTENDU QUE les soumissionnaires suivants ont déposé leurs soumissions dans le délai prescrit et sont conformes :

- 1. Sintra inc. – Région Estrie**
- 2. Lafontaine & fils Inc.**
- 3. Construction A. Boisvert inc.**
- 4. Les excavations Prévost enr.**
- 5. Michel et Michael Lescault**

En conséquence, **il est proposé** par Madame France Tardif, appuyé par Monsieur Richard Blais, et **résolu** :

QUE la municipalité de La Patrie accepte le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Les excavations Prévost enr. pour les montants suivants, saison 2022 :

Tableau A : Nivelage sur demande approximativement 200 heures : 170 \$/h, taxes provinciales et fédérales en sus.

Tableau B : Fourniture et pose de matériaux granulaires approximativement 4 000 tonnes métriques, incluant la taxe de carrière et sablière :

16.12 \$/tonne métrique, taxes provinciales et fédérales en sus

Le tout tel que décrit sur le bordereau de soumission en annexe B.

Qu'une lettre sera envoyée à tous les soumissionnaires afin que ceux-ci aient des remerciements pour leur dépôt de soumission ainsi que la réponse du conseil municipal.

2022-04-113

Résolution adoptée à l'unanimité.^{ix}

h. Adjudication de contrat « Fauchage de bords de chemins municipaux pour la route 257 Nord pour 2022 »

Attendu que la municipalité a procédé à une demande d'appel d'offres sur invitation écrite et par SEAO pour le fauchage des bords de chemins municipaux de la route 257 Nord pour l'année 2022 ;

Attendu que les soumissions devaient être reçues avant le 24 mars 2022, 11 h ;

Attendu que deux soumissionnaires ont déposé leur soumission dans le délai prescrit et sont conformes soient :

Entreprise MG	4 550.00 \$ plus taxes
Transporteur Sherbrooke Unifié inc.	160 \$ de l'heure plus taxes

En conséquence, il est proposé par Monsieur Paul Olsen, **appuyé**, Madame Hélène Côté Lambert **et résolu** que la municipalité de La Patrie accepte le contrat aux plus bas soumissionnaires conforme, soit Transporteur Sherbrooke Unifié inc. pour le fauchage de bords de chemins municipaux de la route 257 Nord pour l'année 2022, au montant de 160 \$ de l'heure plus taxes.

Qu'une lettre sera envoyée à tous les soumissionnaires afin que ceux-ci aient des remerciements pour leur dépôt de soumission ainsi que la réponse du conseil municipal.

2022-04-114

Résolution adoptée à l'unanimité.^x

i. Adjudication de contrat « Fauchage de bords de chemins municipaux EXCLUANT la route 257 Nord pour 2022 à 2028 »

Attendu que la municipalité a procédé à une demande d'appel d'offres sur invitation écrite et par SEAO pour le fauchage des bords de chemins municipaux EXCLUANT la route 257 Nord pour les années 2022 à 2028 ;

Attendu que les soumissions devaient être reçues avant le 24 mars 2022, 11 h ;

Attendu que trois soumissionnaires ont déposé leur soumission dans le délai prescrit et sont conformes soient :

Transporteur Sherbrooke Unifiée Inc.	160 \$ de l'heure plus taxes
9453-4294 Québec inc.	20 749.51 \$ plus taxes
Entreprise MG	25 431.00 \$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par Madame Chantal Lacoursière, **appuyé**, Monsieur Philippe Delage **et résolu** que la municipalité de La Patrie accepte le contrat aux plus bas soumissionnaires conforme, soit Transporteur Sherbrooke Unifiée inc. pour le fauchage de bords de chemins municipaux EXCLUANT la route 257 Nord pour les années 2022 à 2028, au montant de 160 \$ de l'heure taxes en sus.

Qu'une lettre sera envoyée à tous les soumissionnaires afin que ceux-ci aient des remerciements pour leur dépôt de soumission ainsi que la réponse du conseil municipal.

2022-04-115 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xi}

j. Personne responsable du ménage des toilettes et de l'abri-bois ;

Considérant que les salles de bain de la halte à l'abri-bois ainsi que l'abri-bois qui doit être nettoyé après chaque réservation ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Chantal Lacoursière
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil mandate l'employé de voirie pour le nettoyage le matin des toilettes de la patinoire et le nettoyage de l'abri-bois les vendredis avant une réservation et les lundis suivants les réservations ;

Que le conseil autorise la direction à faire l'achat d'une serrure à barrure automatique avec minuterie pour un montant de 1 150.00 plus taxes ainsi que les dépenses pour un électricien.

2022-04-116 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xii}

k. Ponceau non conforme – client 123 ;

Considérant que le ponceau du client 123 est non conforme et engendre des inconvénients à son voisinage tel que nuire au bon écoulement des eaux ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les membres du conseil autorisent l'envoi d'une lettre au citoyen concerné afin que celui-ci remédie à la problématique par l'enlèvement complet de son ponceau où le changement de celui-ci par un ponceau conforme ;

Que si le propriétaire n'effectue pas les changements demandés, la municipalité fera elle-même les changements et facturera les coûts engendrés au propriétaire.

2022-04-117 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiii}

I. Approbation des dépenses de voirie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Les dépenses sont :

- Débroussailleuse	1 750.00 \$
- Entretien du Kubota	500.00 \$
- Boîte de camion	3 400.00 \$

Pour un total de : 5 650.00 \$ taxes en sus

2022-04-118 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiv}

m. Affichage de poste – employé de voirie saisonnier ;

Considérant que le directeur de voirie demande un employé saisonnier afin d'accomplir les nombreuses tâches qu'il aura à accomplir cet été, et ce, en même temps de s'occuper du Programme TECQ ;

Considérant qu'il faudra un employé supplémentaire afin d'effectuer les travaux qui lui seront mandatés ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les membres du conseil autorisent l'affichage de poste pour un employé de voirie saisonnier pour l'été 2022 ;

2022-04-119 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xv}

n. Contrat de travail de l'employé de voirie # 899 ;

Sur la proposition de Madame France Tardif, **appuyé par** Monsieur Philippe Delage, **il est résolu** que le contrat de travail du de l'employé de voirie # 899 soit accepté tel que déposé aux membres du conseil.

2022-04-120 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvi}

8. Législation

a. Avis de motion – Présentation du projet de règlement modifiant le R118-21 concernant la prévention en matière de sécurité incendie ;

Monsieur Philippe Delage, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement remplaçant le R118-21 concernant la prévention en matière de sécurité incendie ;

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2022-04-121 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvii}**

b. Avis de motion – Présentation du projet de règlement remplaçant le R121-21 concernant l'utilisation de l'eau potable ;

Monsieur Philippe Delage, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement remplaçant le R121-21 concernant l'utilisation de l'eau potable ;

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2022-04-122 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xviii}**

9. Administration

a. Autorisation – caméras pour endroits publics municipaux ;

Considérant que la municipalité souhaite faire l'acquisition de caméras pour leurs lieux publics ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à faire la demande de soumission et accepte le coût de celles-ci si nécessaire.

2022-04-123 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xix}**

b. Demande de remboursement des collectes ordures, recyclages et compost rétroactifs 2020 pour certains matricules;

Considérant que plusieurs matricules ont eu des charges de collectes de vidanges, composts et récupération non justifiés par un logement;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil autorise Madame France Dumont à faire les remboursements requis des différents matricules touchés pour un montant de 7000 \$.

c. Contrat de travail de la directrice générale adjointe ;

Sur la proposition de Madame France Tardif, appuyé par Monsieur Philippe Delage, **il est résolu** que le contrat de travail de la directrice générale adjointe soit accepté tel que déposé aux membres du conseil et débutera et sera rétroactif le 12 février 2022.

Monsieur Richard Blais signifie qu'il est contre.

d. Formation sur l'éthique et la déontologie – Dépôt de confirmation de réussite ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil leur attestation de réussite de la formation du 29 janvier concernant le Comportement éthique. Les membres du conseil prennent connaissance du présent document.

e. Projet d'aménagement de jeux d'eau – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) ;

Considérant que la municipalité a soumis une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure lors de son appel de projets le 20 août 2021 ;

Considérant que le projet d'aménagement de jeux d'eau a été retenu et qu'une aide financière maximale équivalant à 67 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 89 436.66 \$ pourrait être attribuée à notre municipalité ;

Considérant que pour donner suite à l'analyse des besoins en eau potable pour ce projet il fut constaté la municipalité ne possède pas la quantité suffisante d'eau pour permettre une telle installation de jeux d'eau ;

Considérant que la saison estivale est de plus en plus sans pluies et sec, et que cela n'aide pas aux puits municipaux à tenir une quantité importante d'eau pour fournir d'éventuels jeux d'eaux ;

Considérant qu'il faudra aussi analyser les étangs d'eaux usées afin de voir si les rejets d'eau peuvent affecter leur capacité maximale de rétention ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que pour donner suite à tous ces facteurs concernant l'installation des jeux d'eau par le directeur de la voirie et les élus municipaux ;

Que le conseil municipal souhaite faire la demande à Monsieur Jacques de remplacer le projet des jeux d'eau par un projet où l'eau potable ne serait pas utilisée afin de préserver celle-ci étant donné la température de plus en plus aride de la saison estivale afin de préserver les puits municipaux.

2022-04-126 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxii}**

f. Bail de location – Centre funéraire Jacques et Fils inc. ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Hélène Côté Lambert
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

De louer au Centre funéraire Jacques et Fils inc., pour une période de trois (3) ans, le local 205 et la grande salle du Centre communautaire situé au 44, rue Garneau, La Patrie, à compter du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025, pour une somme de 375 \$ par mois, selon les termes d'un bail daté du 5 avril 2022 ;

D'autoriser Madame Johanne Delage, mairesse et Madame France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière, à signer ledit bail au nom de la municipalité de La Patrie.

2022-04-127 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxiii}**

**g. Autorisation de passage –
Canadaman/Canadawoman 2022;**

Attendu que la Ville de Lac-Mégantic et Endurance Aventure organisent un triathlon extrême et un triathlon SPRINT les 2 et 3 juillet prochain ;

Attendu que les participants le 2-3 juillet emprunteront en vélo plus de 180 km de route et à la course quelques kilomètres sur les routes ;

Attendu que le Comité organisateur détiendra une police d'assurance responsabilité civile ;

Attendu que les organisateurs s'engagent à assurer un bon encadrement à l'activité, et ce, de concert avec la Sûreté du Québec et les services ambulanciers.

Sur la proposition de Madame Hélène Côté Lambert
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les attendus fassent partie intégrante de la présente résolution ;

D'autoriser le triathlon extrême CANADAMAN/CANADAWOMAN à circuler sur le parcours déterminé par Endurance Aventure qui traverse dans la municipalité de La Patrie les 2 et 3 juillet prochains ;

Que cette résolution soit transmise au ministère des Transports.

2022-04-128 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxiv}

h. Appui – Jour de la terre 2022 ;

Considérant que la municipalité de La Patrie souhaite démontrer son intérêt pour l'environnement et soutenir les manifestations du Jour de la Terre ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacousière
Appuyée par Madame Hélène Côté Lambert
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal appuie le Jour de la Terre 2022 en publicisant la trousse de communication du Jour de la Terre 2022 en avril 2022.

2022-04-129 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxv}

i. Demande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts AFSQ

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame France Tardif, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie fasse la demande d'obtenir sept ballots de 50 arbres forestiers indigènes de 2 à 3 ans en moyennes à l'Association forestière du sud du Québec dans le projet de distribution d'arbres à la population, et ce gratuitement.

2022-04-130 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxvi}

j. Demande exemption intérêts de taxes municipales – client 860 ;

Considérant la demande d'exemption d'intérêt de frais de mutation du client 860 qui a été occasionné par l'attente de leur demande d'exonération de frais de mutation auprès du MAPAQ ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal refuse l'exemption d'intérêt occasionnée au client 860 qui était en attente de sa demande d'inscription au MAPAQ.

2022-04-131 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxvii}

k. Dépôt – Audit de conformité – Transmission des rapports financiers ;

Considérant que La Commission municipale du Québec, plus précisément la Vice-présidence à la vérification, a transmis la version définitive du rapport d'audit portant sur la transmission du rapport financier à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en vertu de l'article 86.7 de la Loi sur la Commission municipale ;

Considérant que ce rapport présente les constatations qui se dégagent de cette mission d'audit ainsi que la recommandation qu'ils ont jugée appropriée dans les circonstances. Celui-ci est également transmis à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et publié sur le site Web de la Commission.

Considérant qu'il doit être déposé à la première séance de votre conseil qui suit sa réception, comme prévu à l'article 86.8 de la Loi ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

De transmettre une copie certifiée conforme de la résolution du conseil officialisant ce dépôt à Mme Isabelle Gravel, MAP, directrice en audit, et ce, dans les meilleurs délais.

2022-04-132 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxviii}

I. Demande de gratuité – Bosco Bicycle ;

Considérant que le camp Bosco Bicycle est offert aux jeunes du Salésien de Sherbrooke pour un parcours de 250 km qui les conduira à La Patrie ;

Considérant que le camp souhaiterait faire halte à la salle municipale pour leur heure de dîner les jeudis 30 juin. 7, 21 et 28 juillet de 11 h 30 à 13 h 30 pour environ 35 cyclistes et que cette demande est faite à chaque année ;

Considérant que ces jeunes sont accompagnés dans leur croissance humaine et spirituelle et que ceux-ci offrent de faire un don afin que ce dernier puisse être utilisé, de préférence, pour les jeunes de notre municipalité ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière
Appuyée par Madame Hélène Côté Lambert
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal autorise le camp Bosco Bicycle de prendre la salle municipale les jeudis 30 juin. 7, 21 et 28 juillet comme par le passé, et ce gratuitement.

2022-04-133 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxix}

m. Dépôt - Réponse à la subvention PNHA pour projet plateforme élévatrice salle municipale ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil le résultat de la demande de subvention PNHA pour l'installation d'une plateforme élévatrice pour personnes à mobilité réduite – Numéro de projet : 18191205. Les membres du conseil prennent connaissance des présents documents et entérinent la signature de la directrice générale pour son consentement et sa signature de ladite entente.

n. Contrat d'entretien Infotech 2022-2023 ;

Considérant que la municipalité de La Patrie est en relation contractuelle avec Infotech par contrat d'entretien ;

Considérant que la municipalité doit renouveler son contrat d'entretien pour le 1er mai 2022 au 30 avril 2023 pour le service <<optimal>> comprenant le service des sauvegardes ;

Considérant que l'option <<optimal>> comprend un service de vérification des sauvegardes comme l'automatisation des prises de sauvegarde quotidienne, la vérification si la sauvegarde a fonctionné adéquatement, la vérification de l'intégrité de la base de données, un rapport envoyé à Infotech et à la municipalité sur l'état de la sauvegarde et un appel de nos techniciens si la sauvegarde n'a pas fonctionné.

Sur la proposition de Madame Chantal Côté Lambert
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat annuel avec Infotech pour l'option << Optimal>> pour un montant de 5 825 \$ plus taxes.

2022-04-134

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxx}

o. Embellissement – Soumission pour paniers suspendus d'annuelles ;

Considérant que la municipalité continue d'embellir le village avec ses dix-sept (17) paniers suspendus mis sur les poteaux d'Hydro-Québec dans le village, sur la route Notre-Dame Est et Ouest et la rue Principale Sud et Nord ainsi qu'au bureau municipal pendant la période estivale ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les 17 paniers de fleurs de l'année 2021 soient retournés afin de les remplir pour un montant d'environ 49.99 plus taxes \$ chacun ;

Que les paniers suspendus soient achetés chez Aménagement paysager Pyrus inc. pour un montant total de 949.82 \$ avant taxes et sans livraison.

2022-04-135 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxx}

p. Entretien des espaces fleuris 2022 ;

Considérant l'offre d'emploi contractuelle qui fut affichée dans le Jaseur municipal et le Facebook de la municipalité qui mentionnait le fait que la municipalité était à la recherche d'une personne prête à faire l'entretien et l'aménagement des plates-bandes de l'Abri-bois et la Halte Éva Senécal pour l'année 2022 ;

Considérant la soumission présentée par Monsieur Alain Farmer pour l'entretien des espaces fleuris de la Municipalité saison 2022 ;

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

De retenir les services de Monsieur Alain Farmer pour l'entretien des plates-bandes de l'Abri-bois et la Halte Éva Senécal de la Municipalité pour la saison 2022 ainsi que le réaménagement des nouvelles plates-bandes de celle-ci au montant de 2 500 \$ pour l'aménagement et l'entretien.

2022-04-136 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxxii}

q. Demande de soutien financier – Iris Estrie ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la demande de soutien financier d'Iris Estrie. Les membres du conseil prennent connaissance de la présente demande de soutien et refusent de soutenir financièrement l'organisme.

r. Plan de partenariat ou de financement 2022 – Action Saint-François ;

Considérant qu'Action Saint-François est un organisme qui travaille à l'assainissement, la restauration, l'aménagement et la protection des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-François depuis 1992 ;

Considérant que l'organisme s'emploie à réaliser des actions concrètes sur le terrain, tout en sensibilisant la population à l'importance de la qualité de l'eau et en favorisant l'implication citoyenne via la participation de bénévoles, des conférences et des ateliers d'éducation ;

Considérant qu'ils sont connus des citoyens de la région pour leurs activités de nettoyage de cours d'eau, durant lesquelles ils ramassent tous types de rebuts afin de les recycler si possible : bouteilles de plastique, canettes, masques, éclats de verre, pneus, ferraille et plus encore.

C'est en moyenne 25 activités qui sont organisées par année dans toute la région de l'Estrie, qui attirent des centaines de bénévoles soucieux de protéger la nature ;

Considérant que depuis leurs débuts, ils ont ramassé près de 600 tonnes de rebuts des différents ruisseaux de la région et qu'ils ont pu recycler jusqu'à 80 % des matières récoltées ;

Considérant que ces activités se poursuivront en 2022 avec la participation citoyenne bénévole au cœur de l'action pour le bassin versant de la rivière Saint-François. Action Saint-François effectue une part importante du travail environnemental en Estrie et compte sur le soutien financier des municipalités pour y arriver ;

Sur la proposition de Monsieur Paul Olsen

Appuyée par Monsieur Richard Blais

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal souhaite faire un don à l'organisme, au montant de 50 \$ pour l'année 2022 ;

Que notre support aiderait à payer certaines dépenses de base de l'organisme et permettrait ainsi à la municipalité d'être impliqué dans la communauté.

2022-04-137

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxxiii}

s. Invitation – membre du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ;

Considérant que le COGESAF est un organisme de concertation regroupant les usagers de l'eau de l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière Saint-François s'étendant sur les régions de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches ;

Considérant que le COGESAF est une table de concertation ayant une mission de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire ;

Sur la proposition de Madame Hélène Côté Lambert

Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal désire être membre de soutien pour un montant de 25 \$;

Que monsieur Paul Olsen soit mandaté au niveau du COGESAF, Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François.

2022-04-138

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxxiv}

t. Soumission des Extras de la salle municipale ;

Considérant que les travaux de la salle municipale comprennent des extras tels l'électricité, la trappe de grenier, installer le chauffage dans les deux salles de bains, ajouts de six prises de courant et l'installation de deux nouvelles enseignes lumineuses de sortie dans la grande salle ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil autorise la dépense de 3 459.26 \$ plus taxes applicables telle la soumission du 17 mars 2022 le mentionne.

2022-04-139

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxxv}

u. Assemblée générale annuelle – Transport HSF ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil les documents concernant l'assemblée générale annuelle de Transport Haut-Saint-François. Les membres du conseil prennent connaissance des présents documents.

v. ARPE-Québec – L'écho centre mobile 2022 ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie veut offrir à ses citoyens le moyen de se départir d'objets qui sont acceptés par l'écho centre mobile au lieu de les mettre aux grosses collectes du mois de mai ;

Considérant que ceci est un geste de bienfait pour la conservation de notre environnement ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Hélène Côté Lambert
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal demande à l'Association pour le recyclage des produits électroniques de venir le samedi 7 mai 2022 de 9 h à 15 h au centre communautaire au 44, rue Garneau pour offrir ce service de collecte des produits électroniques, résidus domestiques dangereux, meubles, ampoules fluocompactes, pneus d'automobiles, métal, etc.

Que le conseil municipal autorise Madame Marie-France Gaudreau à signer l'entente de collectes et d'évènements spéciaux avec l'ARPE-Québec 2022 ;

Que cet évènement soit annoncé sur le site Web, Facebook et dans Le Jaseur.

2022-04-140

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxxvi}

w. Démission de l'agent de développement ;

Considérant le courriel de démission présenté par Monsieur Jean-Claude Vézina ;

Sur la proposition Monsieur Paul Olsen
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

D'accepter la démission de Monsieur Jean-Claude Vézina comme agent de développement de la Municipalité de La Patrie ;

De le remercier pour tout le travail effectué pendant son mandat à titre d'employé comme agent de développement.

De faire un appel à la candidature d'agent de développement pour la municipalité de La Patrie ;

2022-04-141 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxxvii}

x. Formation – Atelier révision paie 2022 -Infotech ;

Considérant que cette formation est une mise à jour des connaissances concernant la paie et que ceci est très pertinent pour la directrice générale adjointe ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Il est **résolu** d'autoriser Madame Marie-France Gaudreau à participer à cette formation qui aura lieu le 28 avril 2022 par Webinaire pour un montant de 175 \$ taxes en sus.

2022-04-142 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxxviii}

y. Formation – Atelier de formation Sygem 2022 – Infotech ;

Considérant que cette formation est une mise à jour des connaissances concernant le système Sygem et que ceci est très pertinent pour la directrice ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Il est **résolu** d'autoriser Madame France Dumont à participer à cette formation qui aura lieu le 25 mai 2022 en personne pour un montant de 295 \$ taxes en sus.

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2022-04-143 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxxix}

z. Mandat pour la préparation d'une entente intermunicipale relative à la mise en place d'un service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et autres selon les besoins entre les Municipalités de Chartierville et La Patrie, les Cantons de Hampden et de Lingwick et la Ville de Scotstown

Attendu que les Municipalités de Chartierville et La Patrie, les Cantons de Hampden et de Lingwick et la Ville de Scotstown désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la mise en place d'un service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et autres selon les besoins;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal de la Municipalité de La Patrie nomme la Ville de Scotstown « Gestionnaire administrative » du dossier de regroupement entre les Municipalités de Chartierville et La Patrie, les Cantons de Hampden et de Lingwick et la Ville de Scotstown pour le service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et autres selon les besoins ;

Que le conseil municipal de la Municipalité de La Patrie mandate Me Stéphane Reynolds, avocat de la firme Cain Lamarre, pour la préparation et la rédaction d'une entente intermunicipale incluant les échanges de versions et les améliorations par suite des commentaires des municipalités pour des honoraires de 2 500 \$ plus les taxes ;

Que ce mandat comprend la rencontre pour faire le tour des éléments importants excluant des rencontres de négociation des éléments clés de l'entente si nécessaire ;

Qu'une rencontre avec les représentants de chacune des municipalités pour discuter des éléments clés qui seront ensuite incorporés dans l'entente pourrait avoir lieu pour des honoraires de 500 \$ (2 heures) plus les taxes ;

Que les municipalités mandatent également Me Stéphane Reynolds, avocat de la firme Cain Lamarre pour la révision des documents d'appel d'offres concernant l'achat d'un camion neuf 10 roues et benne à chargement latéral de 33 verges, pour des honoraires de 1 500 \$ plus les taxes ;

Que les municipalités acquitteront les honoraires à parts égales.

2022-04-144

Résolution adoptée à l'unanimité.^{x1}

- aa. **Mandat à la Ville de Scotstown de procéder à un appel d'offres relatif à l'achat d'un camion neuf 10 roues avec une benne de 33 verges à chargement latéral pour la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables et organiques pour le service intermunicipal regroupant les Municipalités de Chartierville et La Patrie, les Cantons de Hampden et de Lingwick et la Ville de Scotstown**

Attendu que le projet visant une entente intermunicipale entre les municipalités a pour objet la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables, organiques et autres selon les besoins ;

Attendu qu'il est impératif de procéder à l'achat d'un camion avec une benne à chargement latéral pour offrir le service ;

En conséquence,

Sur la proposition Chantal Lacoursière

Appuyée par Madame Hélène Côté Lambert

Et résolu que la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil municipal de la Municipalité de La Patrie mandate la Ville de Scotstown, gestionnaire administrative du projet d'entente intermunicipale à procéder à la publication d'un appel d'offres selon les lois en vigueur relatif à l'acquisition d'un camion neuf 10 roues avec une benne de 33 verges à chargement latéral pour la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables et organiques pour le service intermunicipal regroupant les Municipalités de Chartierville et La Patrie, les Cantons de Hampden et de Lingwick et la Ville de Scotstown en prévision d'une livraison au mois de décembre 2022;

Que ce camion sera payé par règlement d'emprunt ou crédit-bail sur décision ultérieure des municipalités membres de l'entente intermunicipale.

2022-04-145 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xli}

10. Urbanisme

a. Dépôt - Horaire de l'inspecteur municipal ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil l'horaire de l'inspecteur en bâtiment pour l'année 2022. Les membres du conseil prennent connaissance du présent document.

b. Frais – demande de recherche autre que pour les permis;

Considérant que toutes demandes diverses au dossier matriculèrent, CPTAQ, et toutes autres demandes de recherche ou expertise faite à l'inspecteur municipal par différents professionnels tels les notaires, institution

financière, courtiers immobiliers, citoyens et tous autres demandeurs impliquant une recherche et une analyse;

Considérant qu'il y a lieu d'établir un montant minimal couvrant le temps de recherche et d'analyse de l'information;

**Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

Qu'un montant de 100 \$ soit facturé pour toutes demandes diverses au dossier matriculèrent, CPTAQ, et toutes autres demandes de recherche ou expertise faite à l'inspecteur municipal par différents professionnels tels les notaires, institution financière, courtiers immobiliers, citoyens et tous autres demandeurs impliquent une recherche et une analyse;

Monsieur Paul Olsen signifie qu'il est contre.

2022-04-146 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xlii}

c. Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour agrandissement d'une sablière située sur le lot 4 999 787 ;

Considérant la demande d'Aquaculture Mont Mégantic inc. concernant le lot 4 999 787 ;

Considérant que cette demande a pour objectif d'obtenir l'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une sablière au-delà des limites autorisées afin de poursuivre l'exploitation de ce site ;

Considérant que Monsieur Marc Turcotte, inspecteur de la municipalité de La Patrie approuve cette demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

**Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

D'accepter la demande d'Aquaculture Mont Mégantic inc. qui a pour objectif d'obtenir l'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une sablière au-delà des limites autorisées afin de poursuivre l'exploitation de ce site concernant le lot 4 999 787.

2022-04-147 Résolution adoptée à l'unanimité.^{xliii}

11. Loisirs et culture

a. Loisirs La Patrie – Démission de bénévoles ;

Considérant que la directrice générale dépose aux membres du conseil le courriel de démission des quatre bénévoles organisateurs des événements loisirs.

Sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal offre un panier cadeau d'une valeur de 50 \$ pour un total de 200 \$ aux quatre membres principaux des loisirs afin de les remercier pour leur dévouement dans l'organisation de tous les événements en lien avec les loisirs de La Patrie.

Que les membres du conseil autorisent le transfert du Facebook des Loisirs vers celui de la municipalité.

2022-04-148 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xliv}**

b. Concours de chasse aux œufs de Pâques ;

Considérant que la municipalité souhaite organiser une journée spéciale pour Pâques ;

En Conséquence,

Il est proposé par Madame France Tardif

Appuyé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal autorise la direction à organiser un concours de Pâques où toutes les personnes sont invitées à participer le samedi 16 avril 2022 à une chasse aux œufs de Pâques avec intrigues ;

Que le conseil autorise la dépense pour les trois prix principaux, les prix de présence, l'achat du café et chocolat chaud et accessoire pour cet événement pour un montant de 350 \$

2022-04-149 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xlv}**

12. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

13. Correspondances à répondre

a. Invitation – concertation HSF contre la violence sur le genre ;

Il est proposé par Madame Chantal Lacoursière

Appuyé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal autorise Madame Johanne Delage à participer à l'évènement local des partenaires du HSF unies contre les violences basées sur le genre qui aura lieu le 26

avril 2022 de 9 h à 12 à la Corporation de développement du HSF ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2022-04-150 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xlvi}**

b. Invitation – Centre d'action bénévole du HSF ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Lacoursière
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal autorise Madame France Dumont à participer à l'activité organisée par le Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François le 30 avril 2022 au Centre communautaire de Johnville à 14 h 30 ;

Que cet évènement est pour eux l'occasion de témoigner leur reconnaissance aux bénévoles membres du Centre pour leur précieux dévouement et leur grande générosité.

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2022-04-151 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xlvii}**

c. Dépôt – Mois de l'épilepsie et Journée Lavande ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre de l'Association Épilepsie-Estrie inc. concernant le mois de l'épilepsie et Journée Lavande. Cette journée fut marquée de l'appui de la municipalité via la publication sur le Facebook. Les membres du conseil prennent connaissance du présent document.

d. Invitation – Comité Estrien des saines habitudes de vie ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Paul Olsen
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal autorise Mesdames Johanne Delage, Chantal Lacoursière et Hélène Côté Lambert et monsieur Richard Blais à participer à cette conférence-causerie qui permettra aux organismes d'échanger et de discuter des enjeux du gaspillage alimentaire, d'identifier les ancrages qui faciliteront le passage à l'action et de repartir avec des pistes de solutions en mode virtuel le 12 avril 2022 de 13 h 30 à 15 h 30.

2022-04-152 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xlviii}**

14. Varia

15. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, appuyé par Madame France Tardif, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 190 563.99 \$, Référence aux numéros de chèque 202200148 à 202200218 et référence aux chèques numéros 11194 à 11231 et les chèques numéros 202200107 à 202200132 et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalise 1 044.75 \$.

2022-04-153 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

16. État comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales

La directrice générale adjointe dépose le rapport des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 aux membres du conseil. Les membres du conseil en prennent connaissance séance tenante.

17. Rapport de la mairesse

18. Période de questions

Les membres du conseil répondent aux questions provenant du public.

Un citoyen du public demande que s'il a démission des bénévoles des loisirs, est-ce que cela veut dire qu'il n'y a plus personne pour s'en occuper. Les membres du conseil répondent que l'administration générale a pris la charge de l'organisation des événements et que ses bénévoles restent, mais ne seront plus organisateurs.

Un citoyen demande plus de renseignements concernant l'agent de développement. Les membres du conseil répondent à cette question en affirmant qu'il y aura une offre d'emploi.

19. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 20 h 49.

2022-04-154 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,

Marie-France Gaudreau,

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage, Mairesse

- ⁱ 2022-04-06 – Impression des PV faite et mis sur Site Web ;
- ⁱⁱ 2022-04-06 – Directive de service modifié pour 80% des pratiques- Mis cartable à jour avec résolution
- ⁱⁱⁱ 2022-04-06 – Résolution classée et rapport aussi-dépenses par DG autorisées
- ^{iv} 2022-04-06 – Résolution mise au dossier et transmis au directeur
- ^v 2022-04-06 – Résolution mise au dossier et transmis au Directeur
- ^{vi} 2022-04-06 – Dossier transmis au directeur de voirie;
- ^{vii} 2022-04-06 – Résolution donnée DG pour suivis
- ^{viii} 2022-04-06 – Résolution transmise au DG et Directeur voirie ;
- ^{ix} 2022-04-06 – Envoi de la résolution aux soumissionnaires ;
- ^x 2022-04-06 – En attente avocat car ERREUR
- ^{xi} 2022-04-06 – En attente avocat car ERREUR
- ^{xii} 2022-03-31 – Demande DONLOX pour barrure auto avec soumission porte et confirmation achat et avec électricien
- ^{xiii} 2022-04-06 – Résolution transmise au directeur de voirie
- ^{xiv} 2022-04-06 – Résolution transmise au directeur de voirie
- ^{xv} 2022-04-06 – Montage de l'affichage de poste pour voirie ;
- ^{xvi} 2022-04-06 – Résolution mis au dossier employé – RH rencontre avec employé ;
- ^{xvii} 2022-04-06 – Avis motion imprimé et signé et affiché
- ^{xviii} 2022-04-06 – Avis de motion imprimé et signé et affiché
- ^{xix} 2022-04-06 – Résolution donnée DG pour appel aux soumissions
- ^{xx} 2022-04-06 – Résolution transmise au DG pour remboursement aux clients concernés
- ^{xxi} 2022-04-06 – Résolution mise dans le dossier employé
- ^{xxii} 2022-04-06 – Résolution mise dans dossier des jeux d'eau ;
- ^{xxiii} 2022-04-06 – Bail envoyé à Jacques et fils pour signature par courriel ;
- ^{xxiv} 2022-04-06 – Résolution envoyé à Lac en fête Mégantic par courriel ;
- ^{xxv} 2022-03-31 – Inscription faite et mise publicité dans jaseur avril;
- ^{xxvi} 2022-03-31 – Commande des arbres fait et affiche prête pour Bulletin de mai
- ^{xxvii} 2022-04-06 – Résolution envoyer par courriel au propriétaire
- ^{xxviii} 2022-04-06 – Résolution transmise au DG pour transfert à la Commission municipale;
- ^{xxix} 2022-04-06 – Résolution transmise à Bosco par courriel et réservation de la salle fait au calendrier;
- ^{xxx} 2022-04-07 – Résolution transmise au DG pour dépenses
- ^{xxxi} 2022-04-07 – Résolution et signature envoyé Pyrus
- ^{xxxii} 2022-04-07 – Résolution faite, fournisseur créer, rencontre lundi
- ^{xxxiii} 2022-04-07 – Paiement fait avec Visa sur internet
- ^{xxxiv} 2022-04-07 – Paiement fait via internet et résolution envoyée
- ^{xxxv} 2022-04-07 – Résolution transmise au DG pour paiement facture
- ^{xxxvi} 2022-04-07 – Résolution envoyée par courriel, contrat signé et envoi publicité en cours
- ^{xxxvii} 2022-04-07 – Envoi de la résolution à la personne et faire montage offre d'emploi;
- ^{xxxviii} 2022-03-31 – Inscription faite à Infotech
- ^{xxxix} 2022-03-31 – Inscription faite à Infotech
- ^{xl} 2022-04-07 – Résolution envoyée aux municipalités concernées par courriel
- ^{xli} 2022-04-07 – Résolution envoyée aux municipalités concernées par courriel
- ^{xlii} 2022-04-07 – Résolution donné à l'inspecteur municipal
- ^{xliii} 2022-04-11- Dossier envoyé à Synergie par courriel et la poste avec résolution ;
- ^{xliv} 2022-04-07 – Résolution dans dossier Loisir
- ^{xlv} 2022-04-07 – Résolution mise dans le dossier du concours de Pâques
- ^{xlvi} 2022-03-31 -Inscription faite pour Mme Delage
- ^{xlvii} 2022-04-11 – Inscription faite de Mme Dumont;
- ^{xlviii} 2022-03-31 – Inscription faite pour les 4 élus